# DÉCHETS INERTES & MATÉRIAUX RECYCLÉS

## SOCLE DE CONNAISSANCES & TERRITOIRES À ENJEUX RESSOURCES ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

## → MONOGRAPHIE DEUX-SÈVRES

CERC NOUVELLE-AQUITAINE
Cellule Économique Régionale de la Construction

DÉCEMBRE 2020

Cette monographie a été réalisée par la CERC Nouvelle-Aquitaine grâce au soutien technique et financier de la **Région**, de **l'ADEME** et de la **DREAL Nouvelle-Aquitaine**.

Elle a bénéficié d'un appui de **la Fédération Régionale des Travaux Publics (FRTP)** et de **l'Union Nationale des Industries de Carrières Et Matériaux (UNICEM) Nouvelle-Aquitaine**. La réalisation de cette monographie s'est en outre déroulée en coordination avec **l'Agence Régionale Évaluation Climat (AREC)** dans le cadre de ses travaux d'observation sur les déchets.

La Région, l'État et l'ADEME Nouvelle-Aquitaine pilotent un **« Observatoire Régional des Déchets et de l'Économie Circulaire » (ORDEC) :** ordec.arec-nouvelleaquitaine.com. Il favorise le partage de connaissances dans les domaines de la prévention et de la gestion des déchets, des flux de matières et plus généralement de l'économie circulaire. La Cellule Économique Régionale de la Construction (CERC) alimente ce dispositif d'observation sur les thématiques spécifiques au Bâtiment et aux Travaux Publics, en particulier sur les déchets inertes et matériaux recyclés.

**Cette monographie départementale s'inscrit dans une étude plus globale à l'échelle régionale** comportant plusieurs volets :

- Données et socle de connaissances ;
- Diagnostic et identification des territoires à enjeux ;
- Analyse technico-économique de plateformes de recyclage.

**Contact** :
Sébastien PERRUCHOT, 05 47 47 62 43, bordeaux@cerc-na.fr
Alicia GORY, 05 56 37 03 07, a.gory@cerc-na.fr

## SOMMAIRE

- Profil de territoires page 05
- Gisement et filières de gestion page 12
- Maillage territorial des installations page 18
- Ressources minérales primaires et secondaires page 21

# 4 MÉTHODOLOGIE

Les données concernant **les installations de gestion des déchets inertes sont issues d'une enquête menée par la CERC du 30 mai au 16 octobre 2020.** Les informations individuelles recueillies sont déclaratives. Le périmètre de cette enquête porte sur 8 catégories d'installations :

- installations de stockage de déchets inertes – stockage ;
- installations de stockage de déchets inertes – stockage & recyclage ;
- installations de stockage de déchets non dangereux ;
- carrières – remblayage ;
- carrières – remblayage et recyclage ;
- plateformes de recyclage ;
- centrales d'enrobage et PF de recyclage associée sur le même site ;
- plateformes de transit dédiées aux déchets inertes.

L'AREC a fourni les données concernant les installations de stockage de déchets non dangereux, et le recensement des déchèteries publiques et centres de regroupement, de tri et de valorisation à capitaux privés de déchets non dangereux.

La méthode d'évaluation des gisements de déchets inertes a consisté à faire « vieillir » les données de l'année 2015 arrêtées dans le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) de Nouvelle-Aquitaine selon des critères d'activité pour le Bâtiment et les Travaux Publics par territoire. L'évolution de l'activité des Travaux Publics a notamment été mesurée à partir des balances comptables pour les « réseaux et voiries » des collectivités locales fournies par la DGFiP. Les gisements exprimés en tonnes demeurent des estimations qu'il convient de conforter par une expertise locale.

### Localisation des EPCI cités dans le document

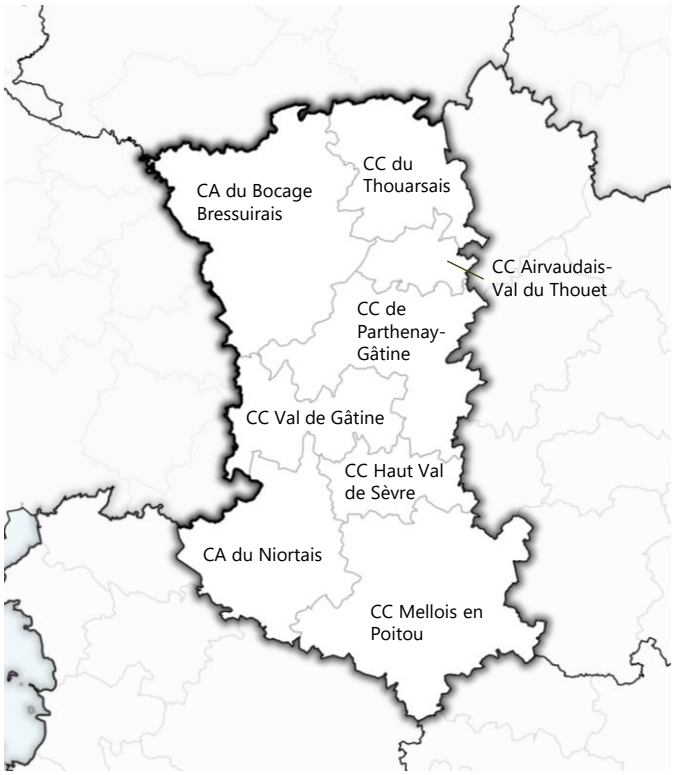


### Abréviations utilisées :

CC : Communautés de communes
CA : Communautés d'agglomération
DGFiP : Direction Générale des Finances Publiques
DI : Déchets Inertes
DIR : Directions Interdépartementales des Routes nationales
EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale
ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
ISDI : Installation de Stockage des Déchets Inertes
ISDND : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux
k : millier(s)
kt : millier(s) de tonnes
Mt : million(s) de tonnes
MOA : Maîtrise d'Ouvrage
PF de recyclage : Plateforme de recyclage
PRPGD : Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets
TP : Travaux Publics

# PROFIL DE TERRITOIRE

**Évolution de la population en Nouvelle-Aquitaine par EPCI sur la période 2016/2011**
population municipale, recensement de population INSEE

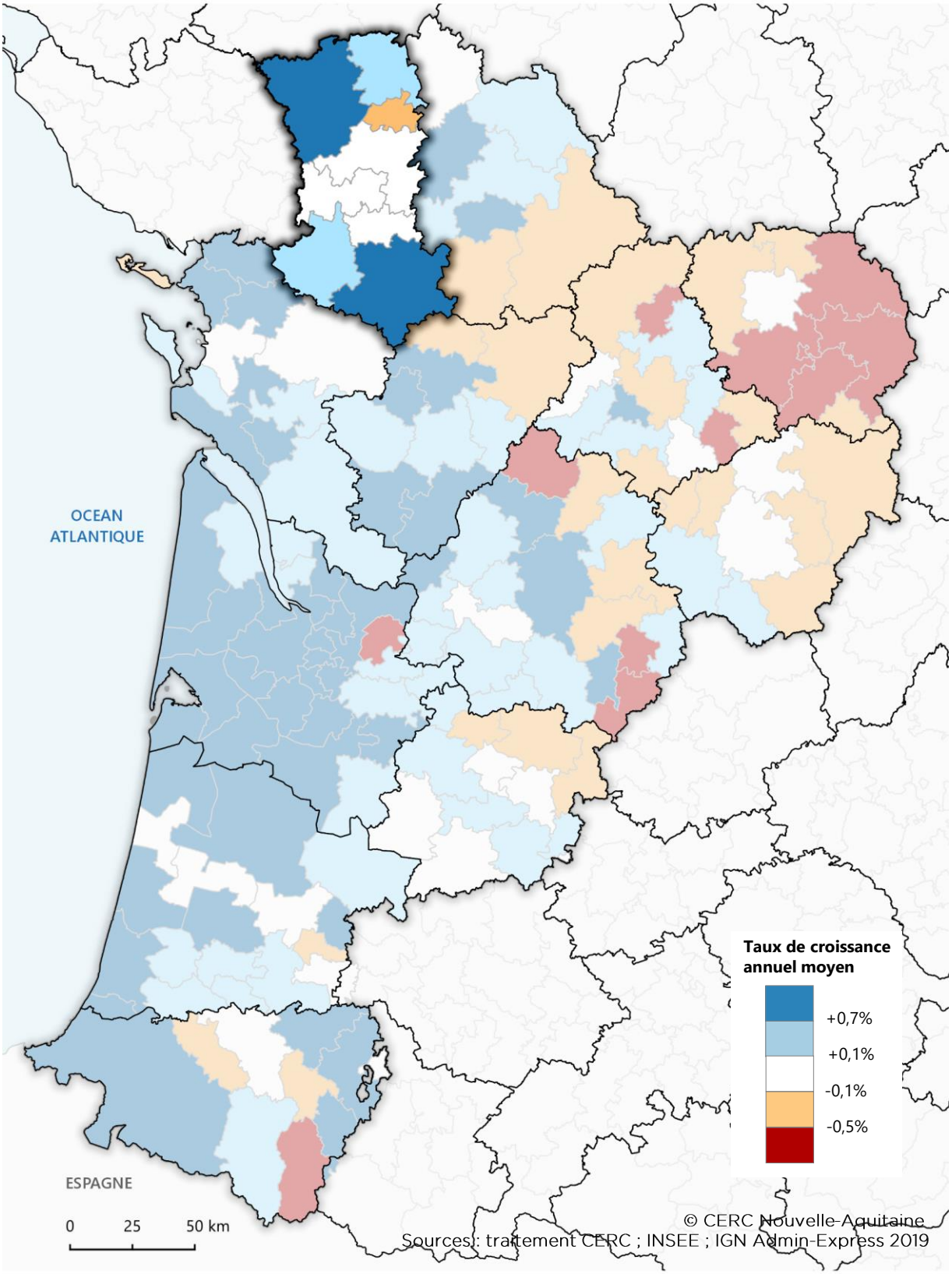

Le département des Deux-Sèvres compte plus de 374 351 habitants. Il regroupe 8 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) dont 2 communautés d'agglomération et 6 communautés de communes. Le département Deux-Sèvres est l'un des plus jeunes de la région. En effet, les moins de 19 ans représentent 23,2% de la population.

À l'horizon 2033, près de 16 000 habitants supplémentaires sont attendus, avec une contribution du solde migratoire prépondérante. Deux territoires se démarquent par leur attractivité plus forte que dans le reste du département : le Bocage Bressuirais et le Mellois en Poitou et, dans une moindre mesure, la CA du Niortais et la CC du Thouarsais.

**374 351**

**habitants (population légale 2017 en vigueur au 1er janvier 2020)**

62 hab/km²

Source : INSEE

**+16 000**

**habitants supplémentaires à l'horizon 2033 par rapport à 2019**

+ 0,27% par an en moyenne

Source : INSEE ; Omphale scénario central 2050

**Évolution de l'emploi en Deux-Sèvres par EPCI sur la période 2016/2011**

Emploi total par sphère (productive et présentielle), recensement de population INSEE

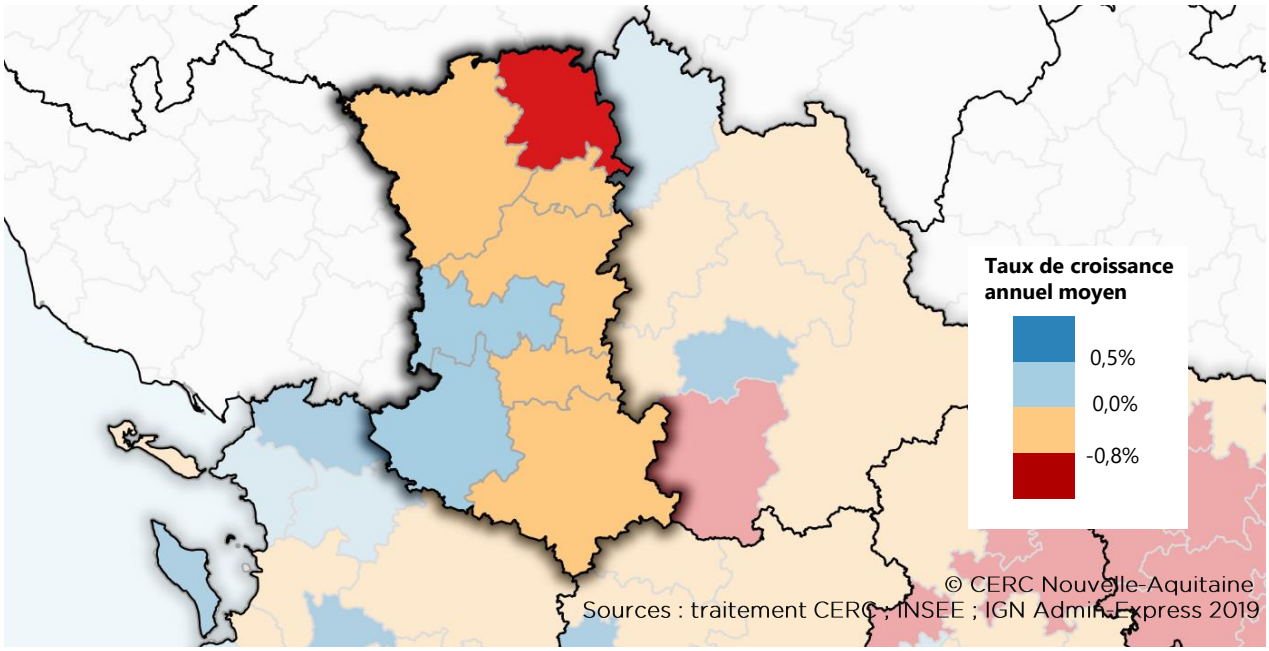


## REPÈRES MAITRÎSE D'OUVRAGE

**256** communes dont 241 de moins de 3 500 habitants

**6** communautés de communes

**2** communautés d'agglomération

**78** syndicats (SIVU-SIVOM)

Source : INSEE

**Montant de dépenses de voiries et réseaux des communes et Établissements Publics de Coopération Intercommunales (EPCI) en 2019**

périmètre des EPCI au 1er janvier 2019

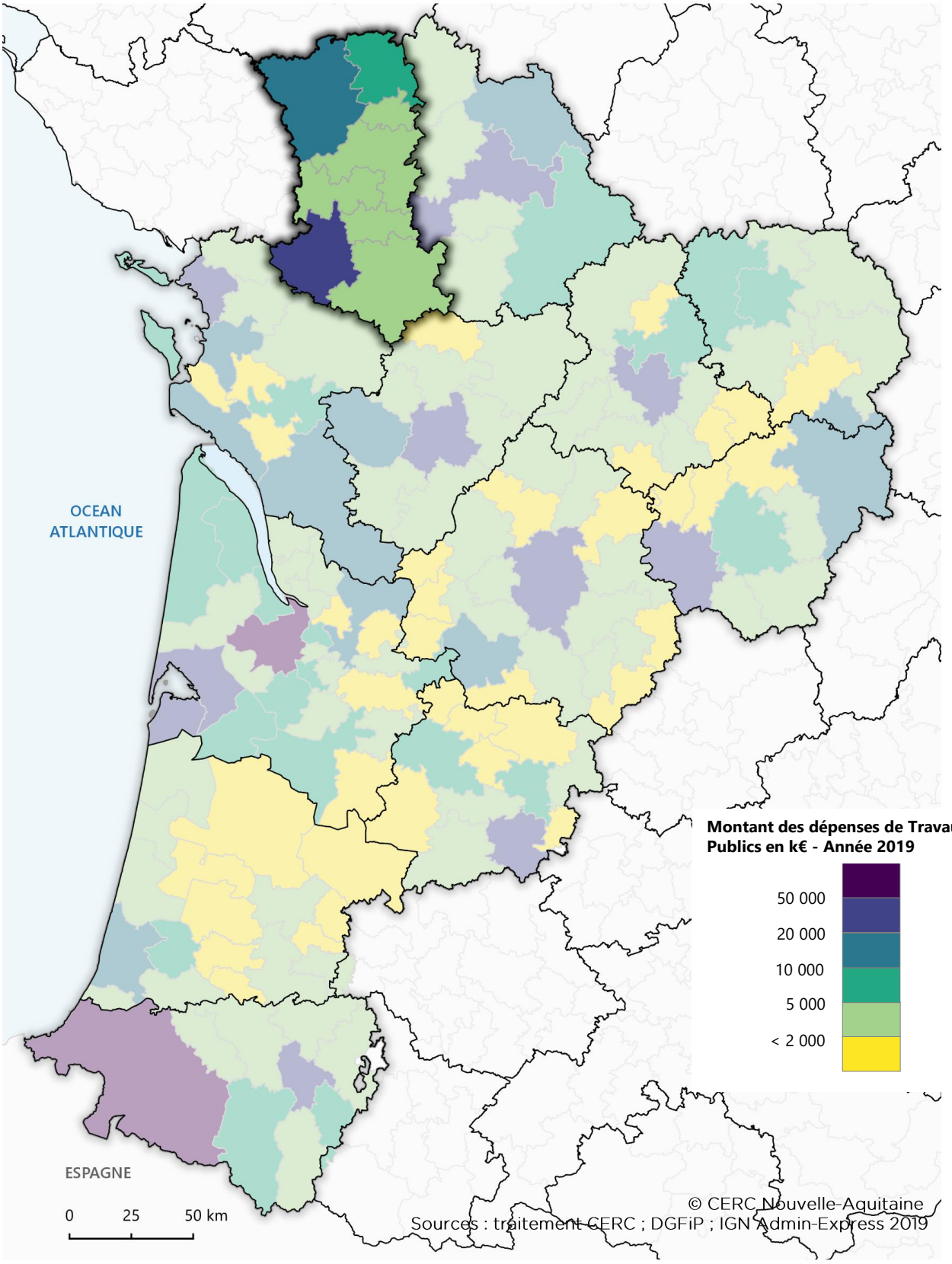


Les données sont extraites des balances comptables des communes et des groupements à fiscalité propre (GFP) produites par la DGFiP. Elles portent sur les budgets principaux et annexes. Les Travaux Publics comprennent principalement les travaux de « Réseaux et voiries » : routes, réseaux d'eau, d'assainissement, électrification... en maîtrise d'ouvrage directe. Les études, les acquisitions foncières et les investissements en matériels et équipements ne sont pas comptabilisés.

Le montant des dépenses de Travaux Publics des collectivités territoriales (Département, Communes et EPCI, Syndicats) des Deux-Sèvres s'élève à 120 millions d'euros en 2019. Ces dépenses sont en hausse de 11% par rapport à l'année 2015 mais reculent par rapport à l'année 2018.

Le bloc communal constitue le premier donneur d'ordre avec 41% des dépenses. Les deux tiers se concentrent sur le Niortais (37%) et le bocage Bressuirais (25%). Le département assure plus de 12 millions d'euros de travaux en maîtrise d'ouvrage directe (hors subventions versées, études et acquisitions foncières).

**Montant de dépenses des Travaux Publics des collectivités territoriales en M€**

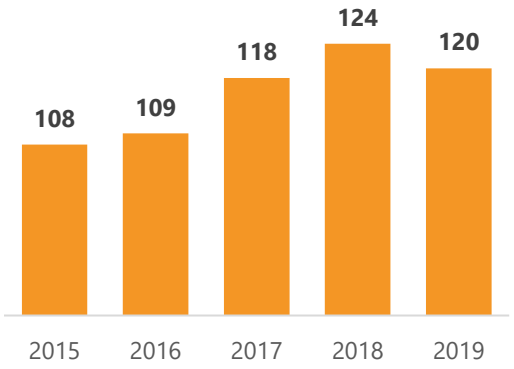


Sources : traitement CERC ; DGFiP

**Montant de dépenses des Travaux Publics des collectivités territoriales en 2019**

| | Travaux Publics en 2019 (M€ TTC) | Données 2018 |
|---|---|---|
| Département | 12 | 16 |
| Métropole | - | - |
| Communautés d'agglomération | 23 | 17 |
| Communautés de communes | 7 | 7 |
| Communes de 50 000 habitants et plus | 6 | 10 |
| Communes de 10 000 à 49 999 habitants | 4 | 4 |
| Communes de 3 500 à 9 999 habitants | 9 | 9 |
| Communes de moins de 3 500 habitants | 30 | 29 |
| SIVU | 11 | 15 |
| SIVOM | 17 | 16 |
| **TOTAL Deux-Sèvres** | **120** | **124** |

Sources : traitement CERC ; DGFiP

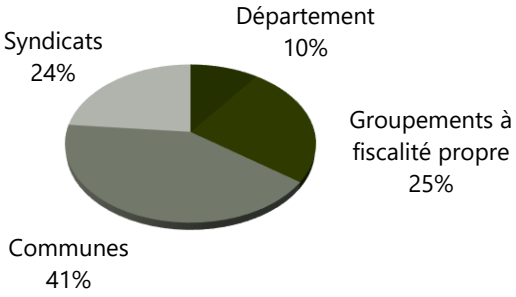


Les données sont extraites des balances comptables des collectivités territoriales produites par la DGFiP. Elles portent sur les budgets principaux et annexes. Les Travaux Publics comprennent principalement les travaux de « Réseaux et voirie » : routes, réseaux d'eau, d'assainissement, électrification… en maîtrise d'ouvrage directe. Les études, les acquisitions foncières et les investissements en matériels et équipements ne sont pas comptabilisés.

## REPÈRES TRAVAUX PUBLICS

**56**
**entreprises adhérentes à la Caisse des congés payés des Travaux Publics**

**212**
**établissements relevant du secteur des Travaux Publics**

**1 371**
**salariés**

Sources : UCF ; CNETP ; FRTP ; INSEE

**Surfaces mises en chantier de logements par EPCI au cours de l'année 2018**
Dernières données disponibles arrêtées à l'échelle communale en date réelle en m²

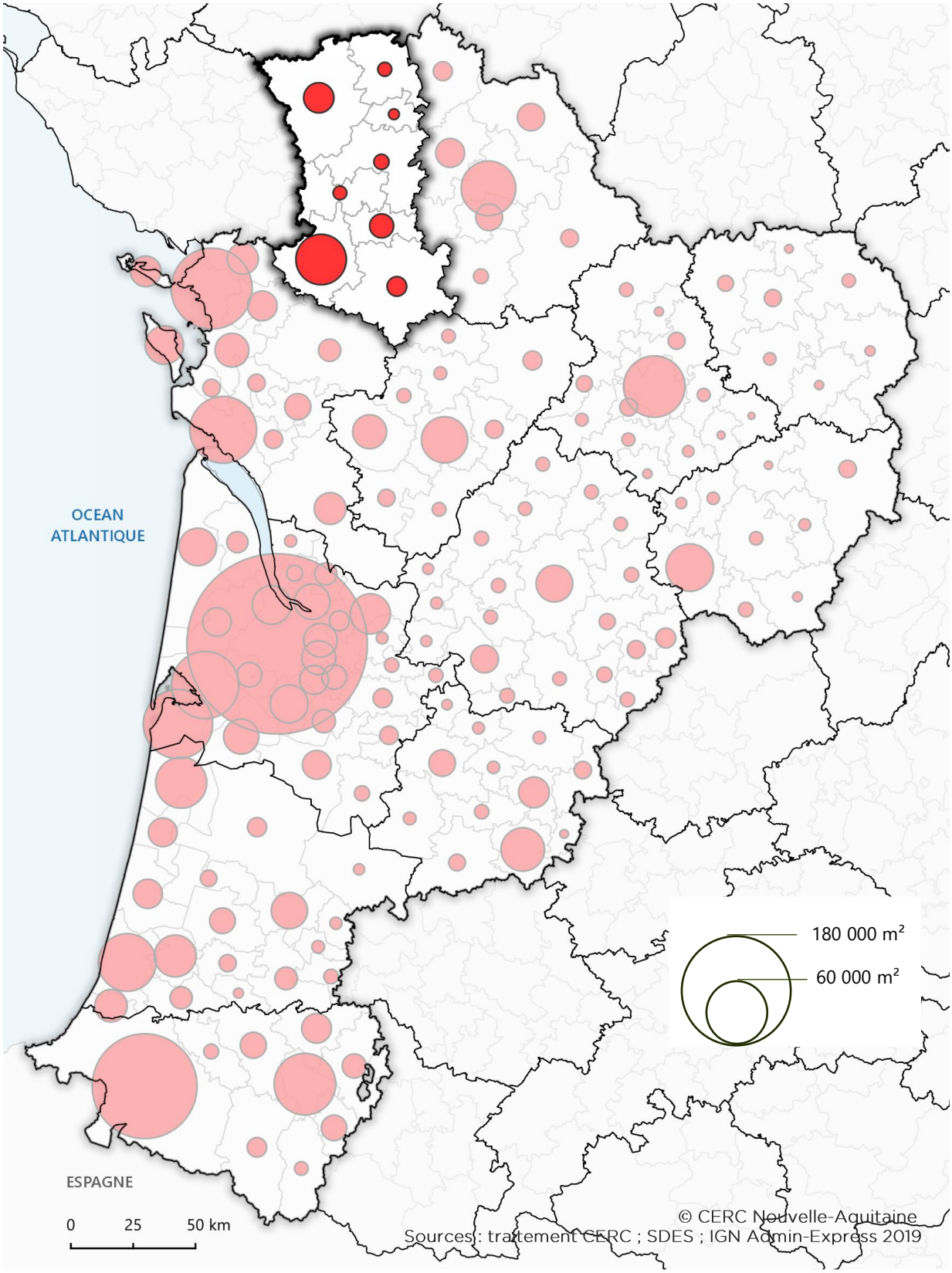


Les surfaces mises en chantier ont été retenues pour mesurer l'activité de la construction neuve de bâtiments. Les données conjoncturelles en nombre de logements figurent sur la page 11.

Les mises en chantier de logements en Deux-Sèvres sont globalement en baisse depuis début 2018. Après avoir atteint un point haut mi-2017, les constructions retrouvent le niveau de 2015-2016 avec plus de 900 logements commencés annuellement fin 2019.

Les surfaces mises en chantier de bâtiments non résidentiels, à l'inverse, ont connu une période de regain en 2019, après s'être maintenues à un niveau plutôt stable les 3 années précédentes. En 2019, les surfaces de locaux mis en chantiers dépassent les 250 milliers de m².

La moitié des constructions neuves a été réalisée sur le secteur du Niortais.

**Mises en chantier de logements**

Nombre de logements en date réelle estimée ; rythme annuel

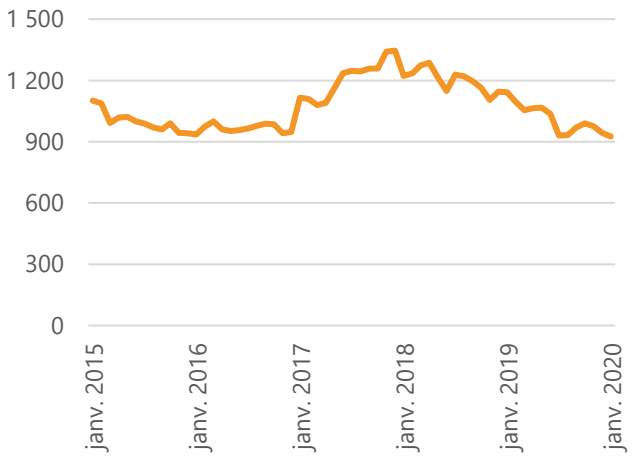


Sources : traitement CERC ; SDES

| Locaux mis en chantier (date de prise en compte) | Année 2019 | 2019/2018 |
|---|---|---|
| **Bâtiments agricoles** | **94 milliers m²** | **- 16,3 %** |
| **Secteur privé non agricole** | **134 milliers m²** | **+ 28,3 %** |
| dont locaux industriels | 43 milliers m² | + 121,2 % |
| dont commerces | 8 milliers m² | - 60,5 % |
| dont bureaux | 22 milliers m² | + 105,7 % |
| dont entrepôts | 49 milliers m² | + 8,6 % |
| dont autres locaux | 11 milliers m² | + 33,9 % |
| **Secteur public** | **33 milliers m²** | **- %** |
| **Total locaux commencés** | **262 milliers m²** | **+ 17,2 %** |

Sources : traitement CERC ; SDES

**Surfaces mises en chantier de locaux**

en milliers de m² en date de prise en compte ; rythme annuel

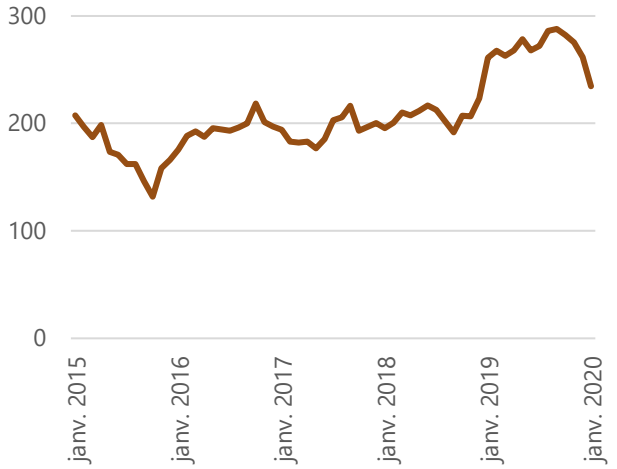


Sources : traitement CERC ; SDES

## REPÈRES BÂTIMENT

**2 645**
établissements relevant du secteur du bâtiment

**6 204**
salariés du bâtiment selon les données des Caisses de congés payés

**7**
entreprise de Deux-Sèvres ayant une qualification Qualibat « démolition-déconstruction »

# GISEMENT ET FILIÈRES DE GESTION

(hors déchèteries, centres de regroupement et de tri)

# GISEMENT DE DÉCHETS INERTES

Le gisement de déchets inertes des Deux-Sèvres, estimé a minima à 798 milliers de tonnes pour l'année 2019, se concentre pour près des 2/3 sur les territoires des deux principales agglomérations du département (Niortais et Bocage Bressuirais).

Fortement influencé par le niveau des dépenses de Travaux Publics, il marque mécaniquement un recul par rapport à l'année 2018, mais reste à un niveau élevé, supérieur au gisement estimé pour l'année 2017.

**Estimation du gisement de déchets inertes**
milliers de tonnes

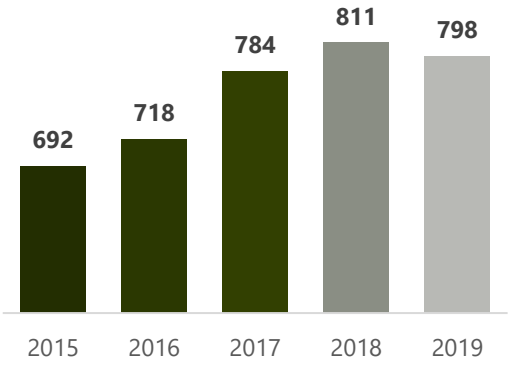


Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

| Répartition du gisement par EPCI En % | Année 2019 |
|---|---|
| CA du Niortais | 36% |
| CA du Bocage Bressuirais | 24% |
| CC du Thouarsais | 10% |
| CC de Partenay-Gâtine | 8% |
| CC du Haut-Val-de-Sèvre | 8% |
| CC Val de Gâtine | 6% |
| CC Mellois en Poitou | 6% |
| CC Airvaudais-Val du Thouet | 3% |

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

NB : les gisements exprimés en tonnes demeurent des estimations qu'il convient de conforter par une expertise locale au regard de chantiers sous MOA des DIR, de concessionnaires autoroutiers, SNCF Réseau, Enedis...

**812**

**milliers de tonnes de déchets inertes à l'horizon 2033* (scénario au fil de l'eau),**
soit + 6,8% par rapport à la moyenne 2015-2019

* Cette projection est calée sur la population attendue à l'horizon 2033, les dépenses MOYENNES de travaux publics des collectivités locales par habitant et les surfaces MOYENNES construites pour 1000 habitants.

Les efforts pour limiter la production de déchets et en matière de réemploi, les politiques publiques de rénovation urbaine ou de densification ne sont, par exemple, pas prises en compte dans cette projection.

## DIAGNOSTICS PRÉALABLES À LA DÉCONSTRUCTION

La réalisation d'un diagnostic déchets préalablement à toute opération de déconstruction est obligatoire pour les bâtiments d'une surface hors œuvre brute (SHOB) supérieure à 1 000 m² ou ayant accueilli des substances dangereuses. Le diagnostic doit être réalisé préalablement au dépôt du permis de démolir et les maîtres d'ouvrages doivent ensuite télédéclarer les informations relatives aux diagnostics. En Nouvelle-Aquitaine, les informations **concernent 28 opérations portant sur une SHOB de 106 103 m².** Les tonnages de déchets évalués s'élèvent à 97 milliers de tonnes soit **un ratio de 1,09 tonne / m²** avant réemploi sur site. Ce ratio est assez proche de celui constaté au niveau national (0,98 à 1,0).

Sources : traitement CERC ; ADEME

# RECENSEMENT DES INSTALLATIONS

Les installations recensées au cours de la campagne d'enquête 2020 sont majoritairement des installations de stockage de déchets inertes : 23 sites sur 52 installations. 14 carrières, 11 plateformes de recyclage et 3 centrales d'enrobage sont également comptabilisées.

Par ailleurs, deux ISDI (à Saivres et à Mougon-Thorigné), ainsi qu'une carrière à Fors n'ont pas réceptionné de déchets inertes par rapport aux précédentes campagnes d'enquête.

**Périmètre d'enquête des installations**
en nombre de sites

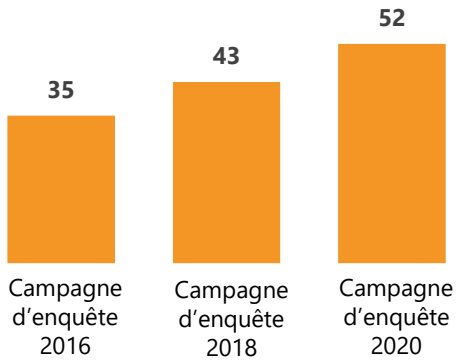


Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

**Recensement des installations – Campagne d'enquête 2020**
Installations géolocalisées à partir de leurs coordonnées géographiques (RGF93 Lambert 93)
NB : installations identifiées comme étant actives en 2020

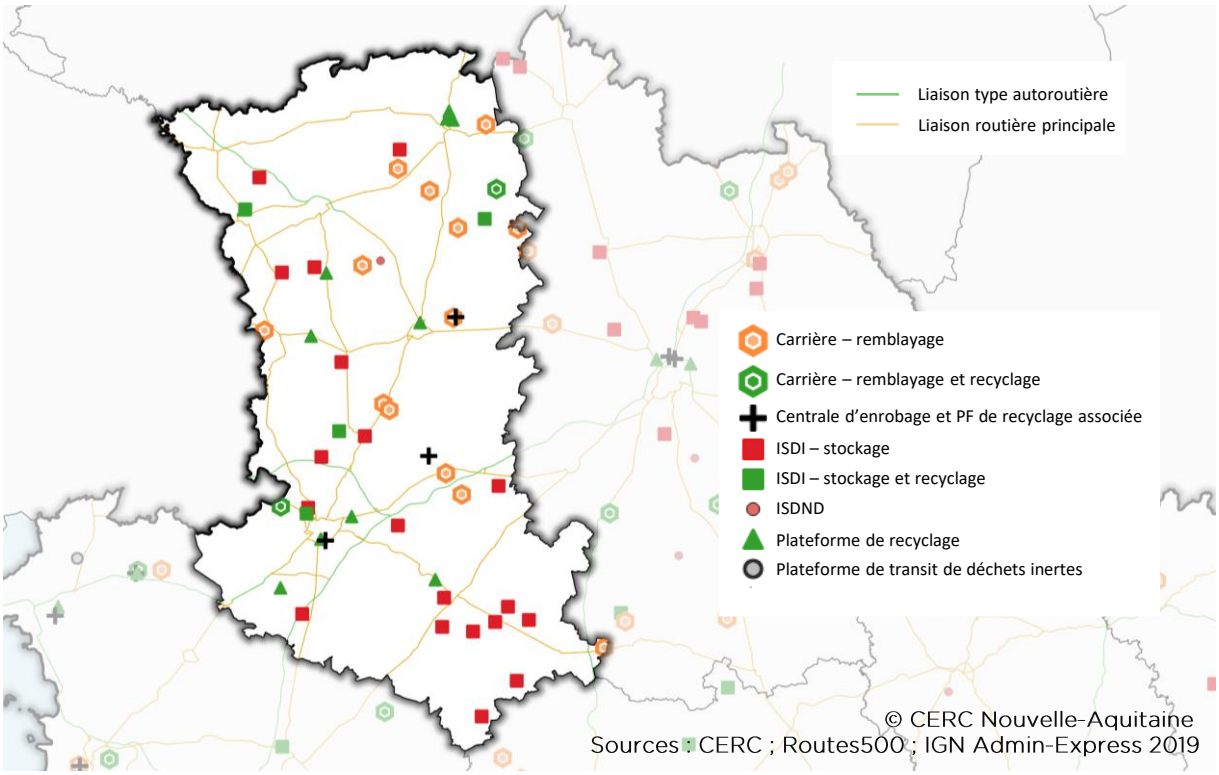


| | Nombre d'installations recensées Campagne d'enquêtes 2020 |
|---|---|
| Carrière - remblayage | 12 |
| Carrière - remblayage et recyclage | 2 |
| ISDI – stockage | 19 |
| ISDI – stockage et recyclage | 4 |
| Plateforme de recyclage | 11 |
| Centrale d'enrobage et PF de recyclage associée | 3 |
| ISDND | 1 |
| Plateforme de transit | - |
| **Ensemble** | **52** |

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

Les apports extérieurs de déchets inertes sont valorisés pour le remblaiement de 14 carrières, d ont 2 ont également une activité de recyclage.

**Nombre d'installations recensées**
en nombre de sites

| | Nombre de sites ouverts à toutes entreprises | Nombre de sites à l'usage principal de l'exploitant |
|---|---|---|
| Carrière – remblayage | 10 | 1 |
| Carrière – remblayage et recyclage | 1 | 1 |
| ISDI – stockage | 11 | 1 |
| ISDI – stockage et recyclage | 4 | 1 |
| Plateforme de recyclage | 6 | 6 |
| Centrale d'enrobage et PF de recyclage associée | 2 | 1 |
| ISDND | - | - |
| Plateforme de transit | - | - |
| **Ensemble** | **34** | **11** |

NB : usage principal de l'exploitant = au minimum 90% des apports de déchets proviennent de l'entreprise ou du groupement exploitant le site. Ils ne sont donc pas nécessairement totalement fermés à des tiers. Les deux colonnes du tableau ne doivent pas être ajoutées.

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

Les installations sont majoritairement ouvertes à toutes entreprises (34 installations). 6 plateformes de recyclage accueillent des déchets de toutes entreprises sur les 11 recensées. Pour 6 de ces 11 plateformes, les apports proviennent principalement de l'exploitant.

11 sites réceptionnent des gravats de déchèteries et 5 des collectivités/entreprises publiques. 3 sites acceptent des déchets des particuliers.

**11**
installations réservées quasi exclusivement à l'usage de l'entreprise exploitante

**Provenance des déchets par catégorie**
en nombre de site
1 site peut accueillir des déchets de plusieurs provenances

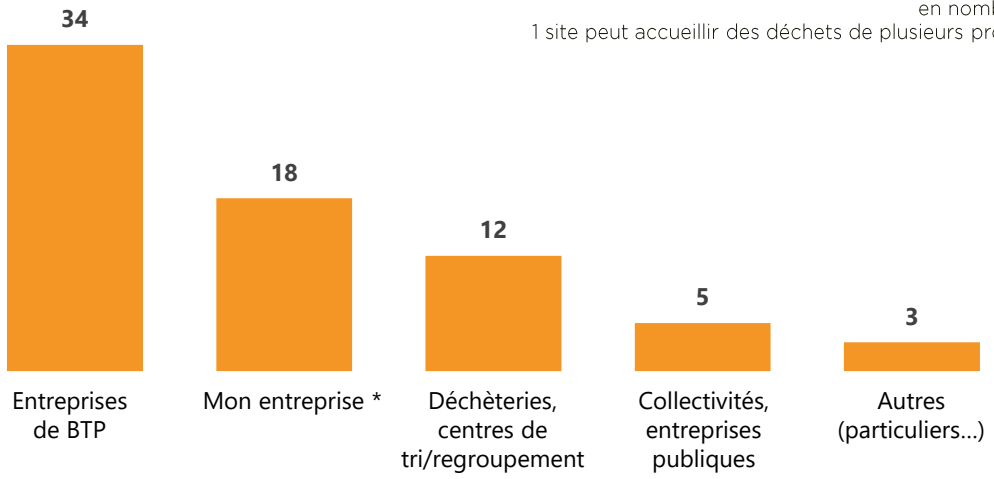


* Mon entreprise = entreprise(s) exploitant la plateforme

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

## EXCEDENTS DES CENTRALES À BÉTON

Les centrales à béton produisent des excédents. Ces excédents représentent environ 3% de la production. Les dispositifs de lavage ou les bennes de durcissement permettent de donner une seconde vie à des bétons.
**En Deux-Sèvres, aucun site n'accueillent les excédents de production des centrales à béton contrairement à d'autres départements**.

# TONNAGES RECEPTIONNÉS

**81%**

**taux de réponse à l'enquête en 2019**

Moyenne Nouvelle-Aquitaine : 90 %

## Provenance des déchets entrants sur les installations

en milliers de tonnes
(hors double compte des déchets envoyés sur un autre site au cours de l'année)

| Provenance | Tonnages 2019 | % |
|---|---|---|
| **Deux-Sèvres** | **496** | **92,9%** |
| Centre-Val de Loire | 14 | 2,6% |
| Vienne | 12 | 2,2% |
| Pays de la Loire | 11 | 2,1% |
| Charente-Maritime | 1 | 0,2% |
| **Total** | **534** | **100,0%** |

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

## Tonnages entrants sur les installations (toutes provenances)

en milliers de tonnes
(hors double compte des déchets envoyés sur un autre site au cours de l'année)

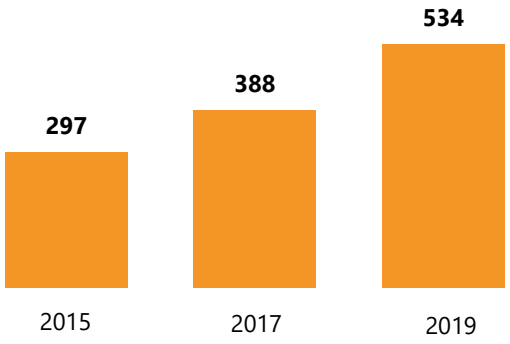


Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

Les tonnages de déchets inertes entrants sur les installations au cours de l'année 2019 s'élèvent à près de 534 milliers de tonnes dont près de 93% proviennent de chantiers du département, le complément des départements limitrophes.

Le taux de captation du gisement par les installations progresse nettement entre 2015 et 2019. Il se situe dans la moyenne régionale.

**62%**

**du gisement estimé est capté par les installations des Deux-Sèvres.**

## Tonnages entrants sur les installations (toutes provenances) au cours de l'année 2019

en milliers de tonnes

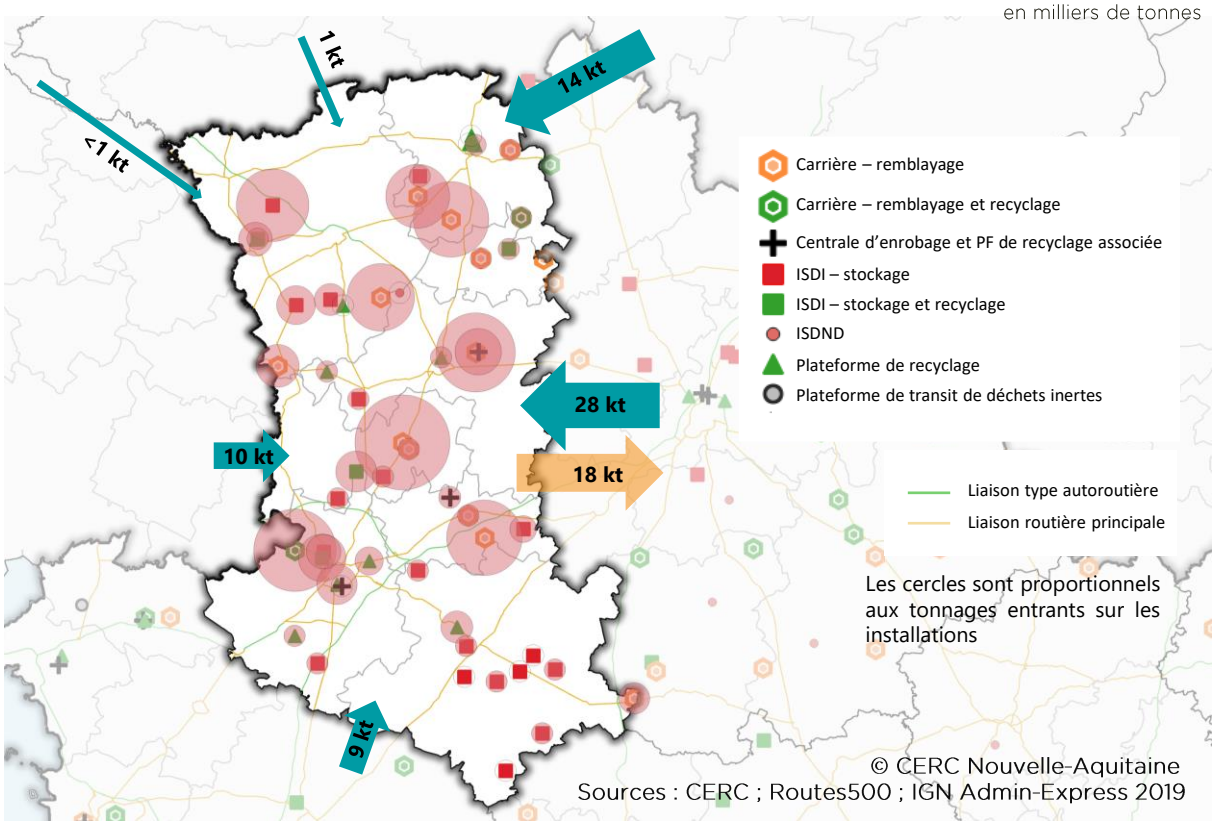

Le remblayage en carrière constitue la première destination des déchets inertes avec 312 milliers de tonnes accueillies, principalement des terres et cailloux non pollués (77%). Le recyclage de déchets inertes représente 68 milliers de tonnes.

**68**

**milliers de tonnes de déchets recyclés**

**73%**

**taux de valorisation des déchets inertes sur installations** dont 59% valorisés dans le cadre de remblaiement de carrières

### Tonnages entrants sur les installations par nature

en % du total

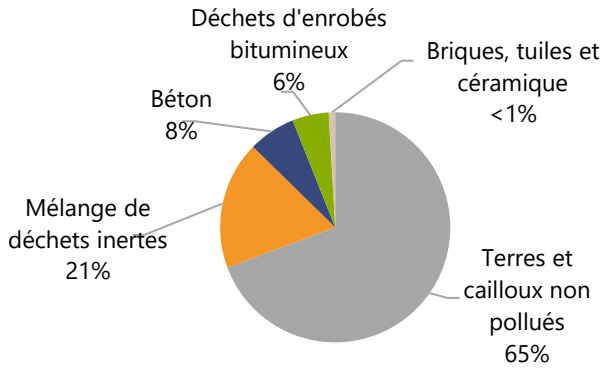


Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

Pour le département des Deux-Sèvres, plus de 131 milliers de tonnes de déchets sont stockés, principalement des terres et cailloux non pollués.

Plus de 81 milliers de tonnes ont également transité d'un site à un autre au cours de l'année.

### Tonnages entrants sur les installations par nature et destination

en milliers de tonnes

| | Terres et cailloux non pollués | Mélange de déchets inertes | Béton | Déchets d'enrobés bitumineux | Briques, tuiles et céramiques | Ensemble |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Remblayage carrières | 239 | 65 | 5 | 5 | <1 | **312** |
| Réutilisés en aménagements | 3 | | 6 | | | **9** |
| Recyclés | | 14 | 27 | 26 | | **68** |
| Stockés provisoirement (1) | 7 | <1 | 4 | <1 | 1 | **13** |
| Stockés définitivement | 96 | 31 | | <1 | 4 | **131** |
| **ENSEMBLE** | **345** | **110** | **42** | **31** | **5** | **534** |

(1) stockés en attente d'être recyclés ou envoyés sur un autre site.

NB : 81 000 tonnes de terres et cailloux ont transité d'un site à un autre au cours de l'année et ne figurent pas dans le tableau.

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

### Distribution des tonnages entrants sur les installations

en milliers de tonnes

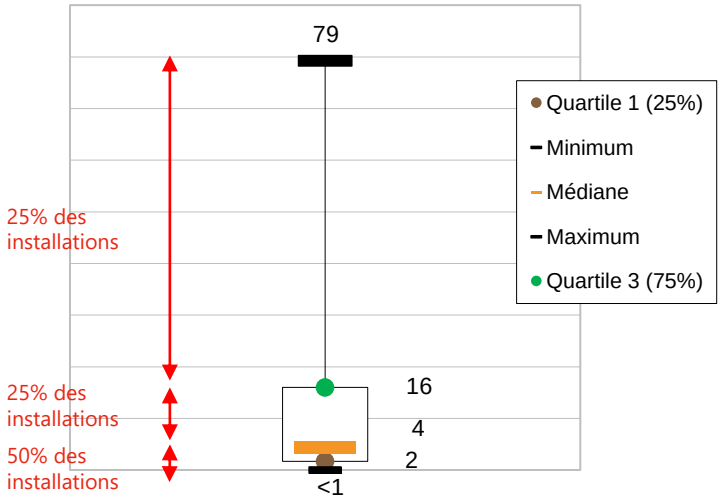


Note de lecture :

Les trois quarts des installations prennent en charge moins de 16 kt de déchets inertes. La moitié des installations en réceptionne moins de 4 kt.

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

# MAILLAGE TERRITORIAL DES INSTALLATIONS

Les Deux-Sèvres disposent du réseau d'installations le plus important en nombre, derrière les Pyrénées-Atlantiques et la Gironde. Le nombre d'installations de stockage est le plus élevé des départements néo-aquitains avec les Pyrénées-Atlantiques.

Les installations sont relativement bien réparties sur le département, couvrant une grande partie du territoire. Les isochrones* laissent apparaître relativement peu de zones blanches, notamment en raison de l'usage dédié principalement à l'entreprise exploitante et/ou aux déchèteries/collectivités de certaines installations.

**1 673**

**milliers de tonnes de capacité restante pour les ISDI à fin 2019**

Les capacités de stockage restantes pour les installations de stockage de déchets inertes en activité sont de plus de 1,6 million tonnes en Deux-Sèvres.

**Zone de chalandise des installations ouvertes à toutes entreprises à partir d'isochrones de 15 min**

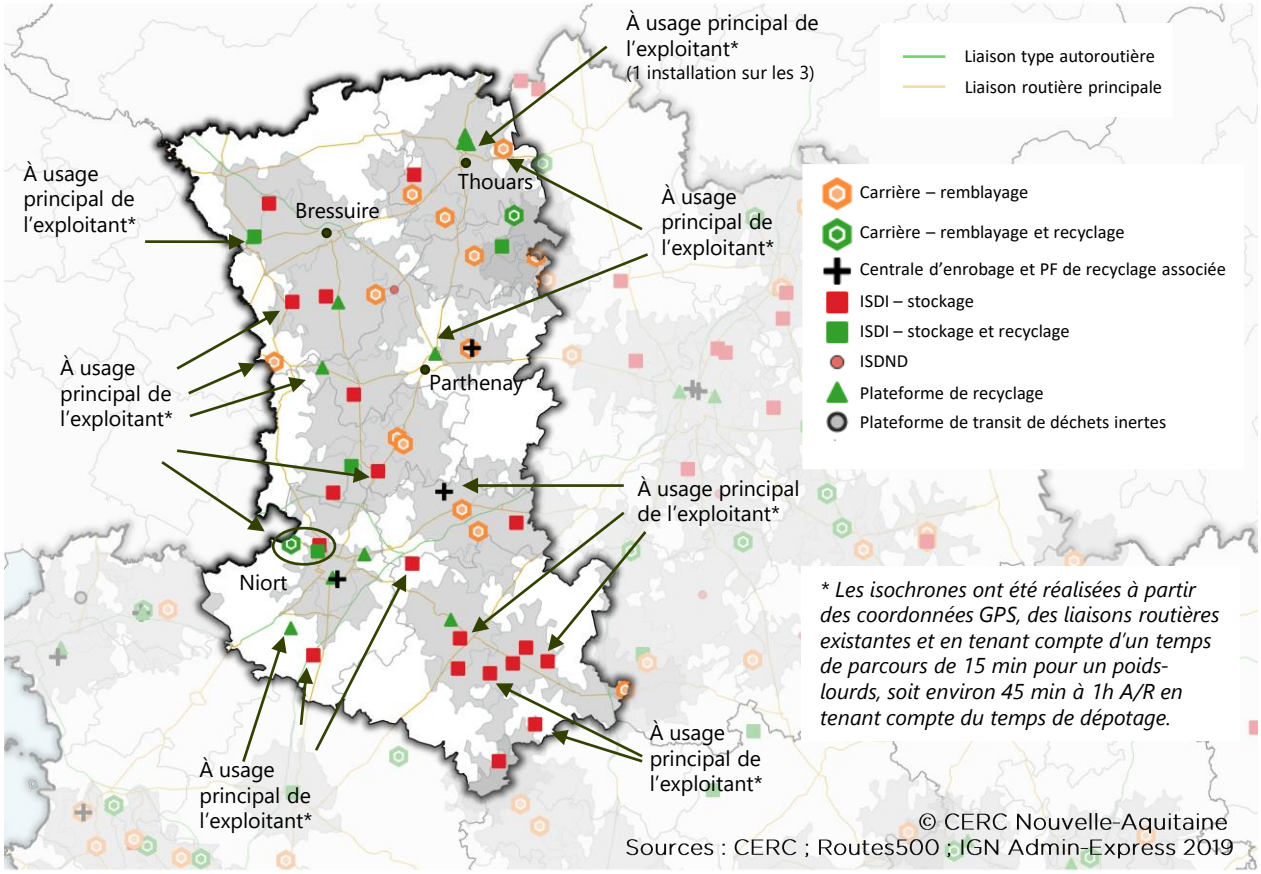


* Les isochrones ne sont pas indiquées pour les installations à usage principal de l'exploitant, c'est-à-dire pour lesquelles plus de 90% des déchets qui ont été accueillis au cours de l'année 2019 concernent des déchets de l'entreprise exploitante ou de déchèteries. Certains de ces sites peuvent ponctuellement accueillir des déchets extérieurs ou commercialiser des matériaux recyclés.

# MAILLAGE
## ARTISANS DU BTP

Les « petites » entreprises du BTP et les artisans peuvent généralement déposer leurs déchets dans les déchèteries publiques et professionnelles accueillant les déchets inertes. La quasi-intégralité des Deux-Sèvres est couverte par une déchèterie (centre de regroupement, de tri ou de valorisation de déchets non dangereux) publique ou professionnelle à moins de 15 minutes de trajet.

Le maillage est ainsi l'un des plus denses des départements néo-aquitains avec 51 déchèteries sous maîtrise d'ouvrage publique et 4 déchèteries à capitaux privés.

**51**

**déchèteries publiques acceptent les déchets inertes (gravats) des professionnels du BTP**

Ce maillage est complété par 4 déchèteries professionnelles, centres de tri et de valorisation.

**Zone de chalandise des déchèteries publiques et professionnelles à partir d'isochrones de 15 min**

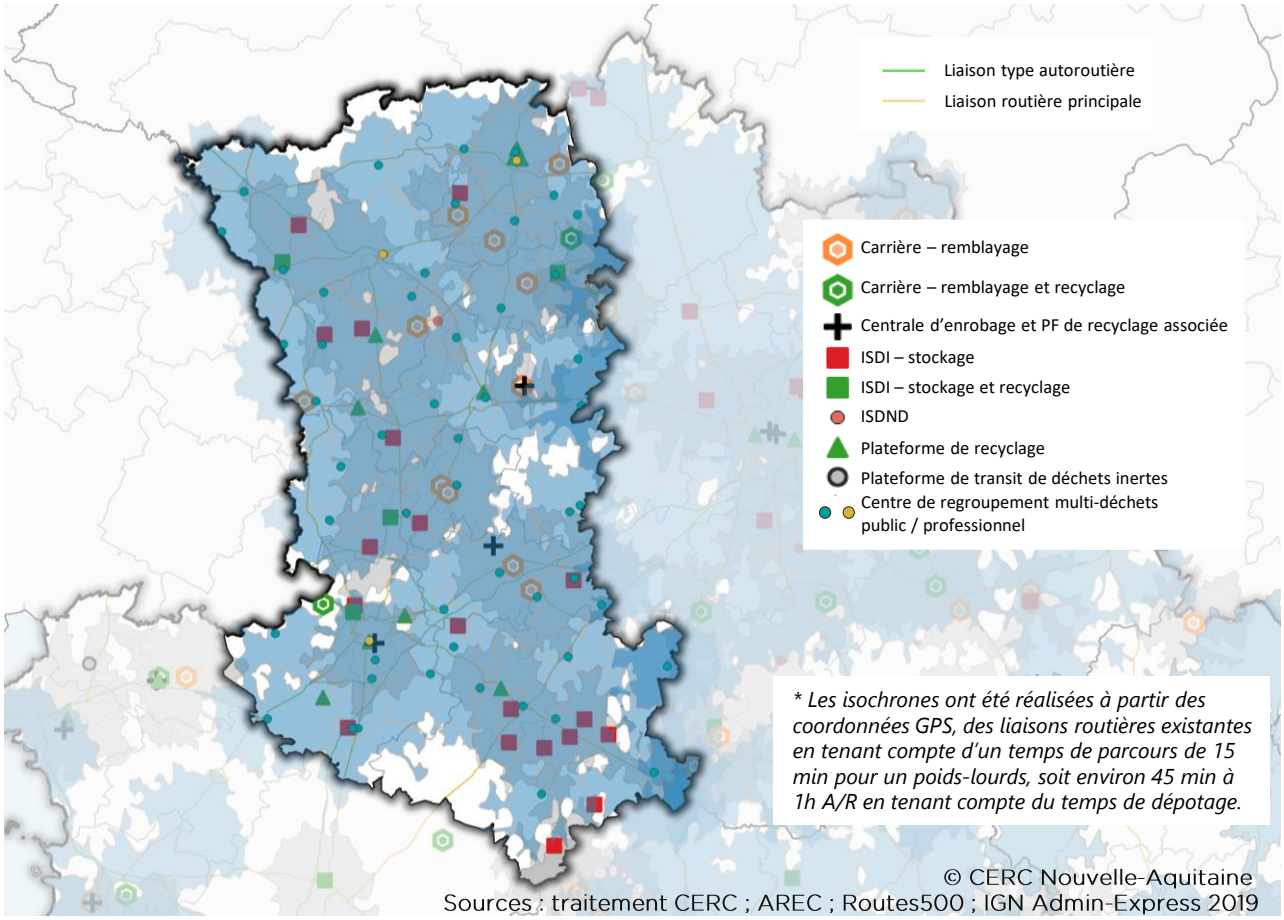


Sources : traitement CERC ; AREC ; Routes500 ; IGN Admin-Express 2019

La liste des déchèteries publiques ouvertes aux professionnels et les centres de tri et de regroupement à capitaux privés (déchèteries professionnelles) acceptant les dépôts de gravats et matériaux inertes a été transmise par l'AREC.

# CARRIÈRES & RECYCLAGE DE MATÉRIAUX

**Production et consommation de granulats naturels par département**

Données 2015 en milliers de tonnes ; hors recyclage ; données 2018 pour le nombre de sites en activité

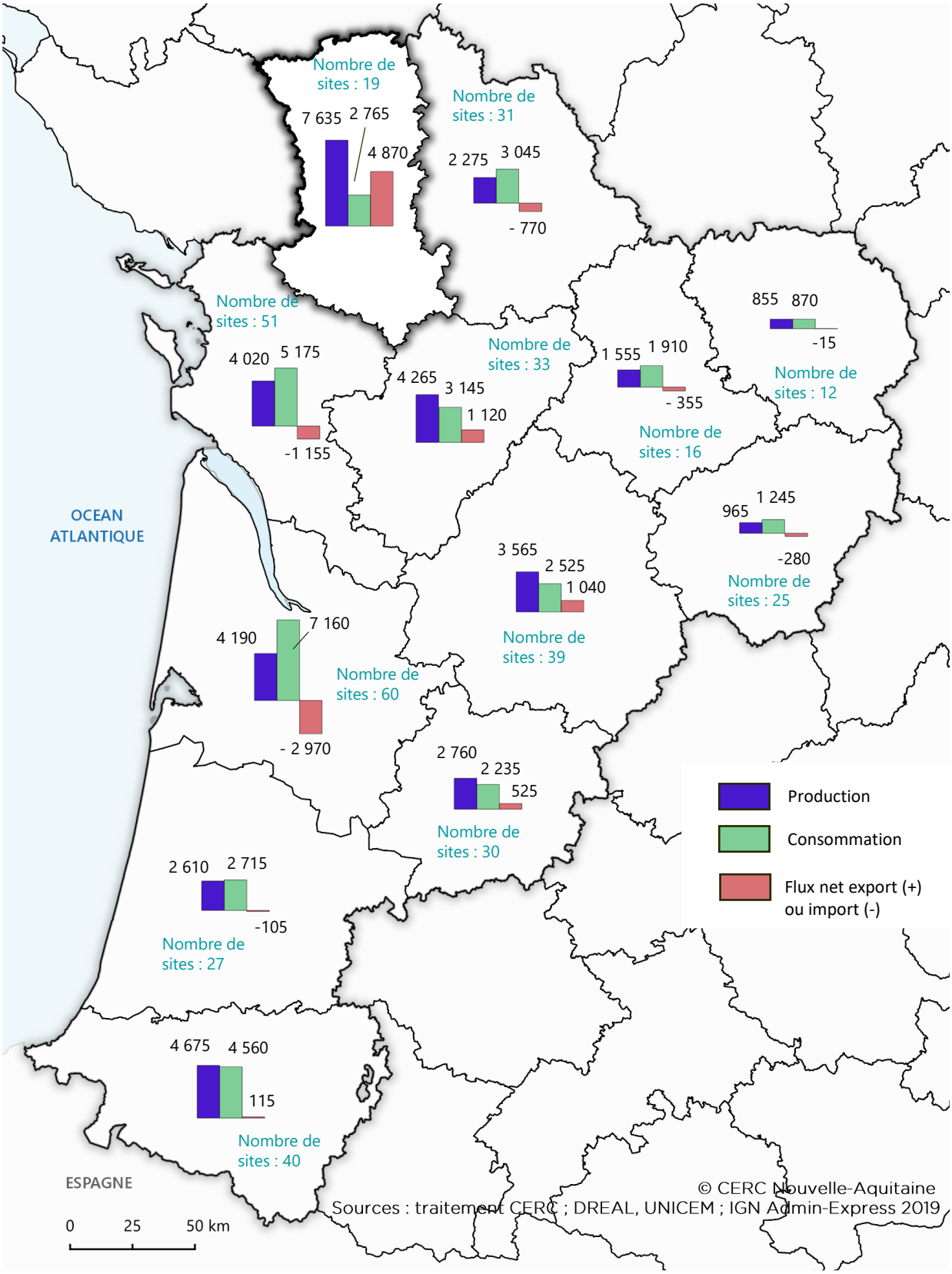


NB : cette carte présente les chiffres globaux en matière de consommation et production de granulats pour l'année 2015. Les données peuvent être de nature différente par nature de granulats (alluvionnaires, éruptifs, calcaires...). Le nombre de sites est celui fourni par l'enquête de branche de l'UNICEM.

La production de granulats naturels s'élève à plus 7 millions de tonnes en Deux-Sèvres. La consommation est de près de 2,8 millions de tonnes.

Les tonnages de matériaux recyclés s'élèvent à 68 milliers de tonnes en Deux-Sèvres. Rapportés à la consommation de granulats, les granulats recyclés couvrent près de 2% des besoins. C'est l'un des plus faibles taux des départements néo-aquitains compte tenu de la ressource en matériaux du département.

Les matériaux recyclés sont constitués à 39% par des agrégats d'enrobés bitumineux principalement réintroduits dans la production et à 39% de béton. Le complément concerne les terres et matériaux meubles et les mélanges de déchets inertes.

**Tonnages de déchets recyclés et stockés provisoirement (toutes catégories d'installations)**

en milliers de tonnes

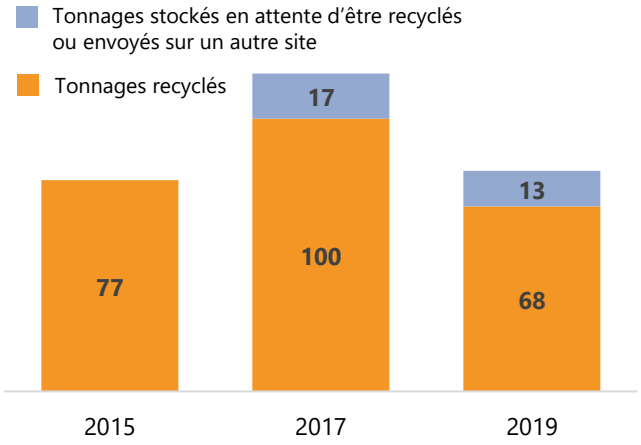


Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

NB : La notion de stockage provisoire ne figurait pas dans le questionnaire 2015

**Localisation des activités de recyclage et tonnages recyclés**

Recensement Campagne d'enquête 2020 ; tonnages 2019

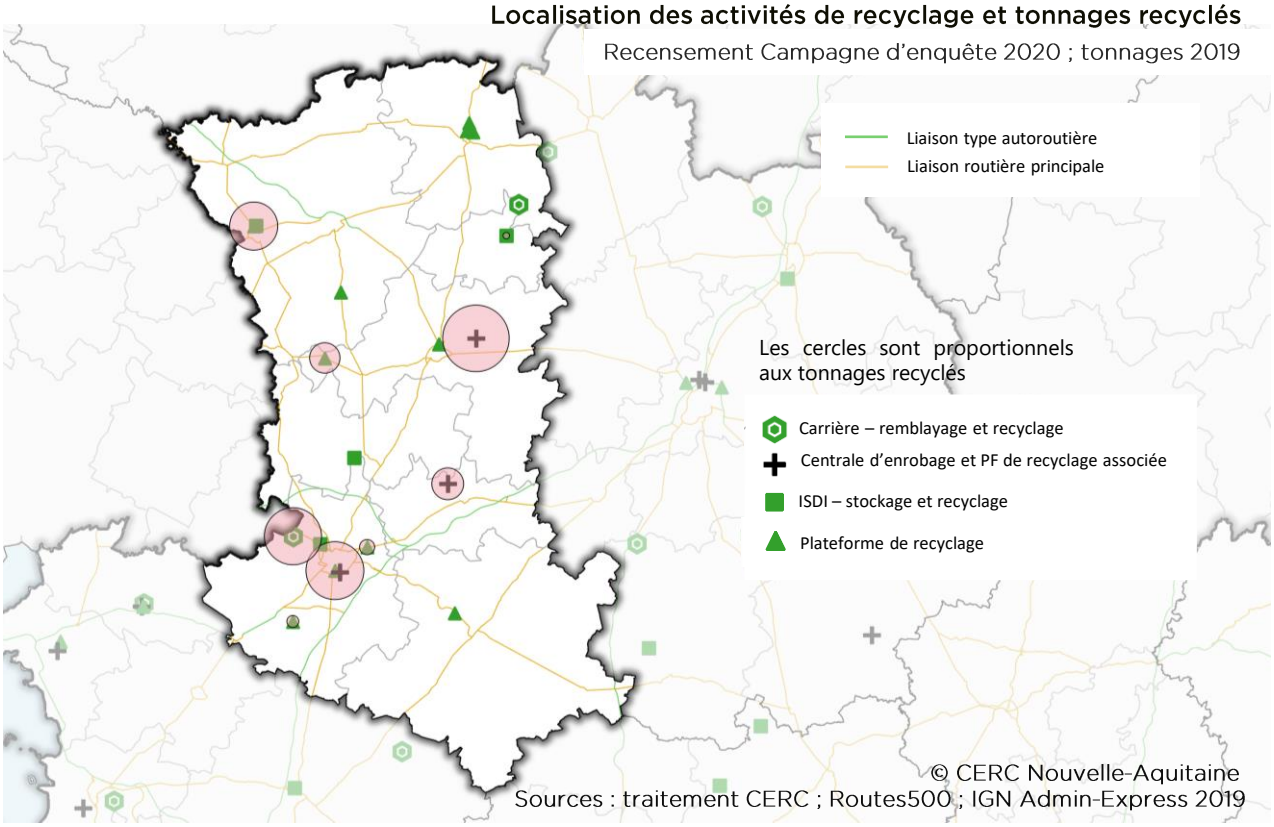


© CERC Nouvelle-Aquitaine

Sources : traitement CERC ; Routes500 ; IGN Admin-Express 2019

## DÉMARCHE QUALITÉ

**21**

**entreprises picto-charentaises signataires de la « Charte des recycleurs des Travaux Publics »**
***91 entreprises adhérentes en Nouvelle-Aquitaine***
https://www.frtpna.fr/actualites/recycleurs-des-tp

**7**

**entreprises néoaquitaines détiennent le label Qualirecycle BTP pour 8 sites. Aucune entreprise n'est localisée en Deux-Sèvres**
https://www.seddre.fr/qualirecycle.pdf

La Cellule Économique Régionale de la Construction (CERC) Nouvelle-Aquitaine rassemble les acteurs publics et privés de l'acte de construire au niveau régional : services de l'Etat, collectivités territoriales, organisations professionnelles, organismes financiers et d'assurance, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, formation… Notre objectif est le développement d'une expertise locale sur la filière construction pour apporter des outils d'aide à la décision de qualité à l'ensemble de nos partenaires publics et des professionnels de la région.

La CERC réalise des travaux d'observation sur des thématiques spécifiques à la filière construction : conjoncture, perspectives d'activité, emploi & formation, transition énergétique et bâtiment durable, économie circulaire et déchets du BTP, matériaux de construction, travaux publics et infrastructures durables, etc.

CERC NOUVELLE-AQUITAINE
Cellule Économique Régionale de la Construction

## LES MEMBRES

Bureau de Bordeaux : 1 bis avenue de Chavailles 33520 BRUGES - Téléphone : 05.47.47.62.43
Bureau de Limoges : 2 allée Duke Ellington 87067 LIMOGES - Téléphone : 05.55.11.21.50

Email : nouvelle-aquitaine@cerc-na.fr I Site Internet : www.cerc-na.fr ; www.cerc-actu.com